

## Un bâtiment communal qui fait office d'exemple

**À la suite d'un audit énergétique conduit par Altis, le bâtiment communal de Bovernier, centenaire et classé au patrimoine régional, verra l'isolation de son toit et de ses fenêtres renouvelée. Il servira d'exemple en termes de rénovation énergétique.**

Le bâtiment communal de Bovernier abrite le secrétariat, la salle du Conseil communal, des bureaux, ainsi qu'une salle polyvalente. Autrefois, les écoles primaires s'y trouvaient. Ce bâtiment protégé a une centaine d'années et son isolation périphérique extérieure ne peut pas être améliorée. C'est pourquoi Altis a été mandaté pour établir un audit énergétique.

L'isolation du toit a été refaite en 2022, et une cinquantaine de fenêtres devront être remplacées en 2023 et en 2024. Le changement du chauffage électrique est en étude, afin de privilégier une solution de production de chaleur plus efficace et durable.



«Ce bâtiment a été construit vers 1900 par l'architecte Ernest Arlet-taz. Sa dernière transformation, dirigée par l'architecte Besson, date de 1930.»



*Basile Pache  
Conseiller communal en charge de  
l'énergie et de l'environnement  
Bovernier*



# Que fait ma commune pour le climat ?



**MYénergie**

VERS L'AUTONOMIE ÉNERGETIQUE  
DU DISTRICT DE MARTIGNY